

Appel à manifestation d'intérêt Mon compte mobilité

02 AVRIL 2021



**Constitution d'un réseau de territoires
d'expérimentation et d'acteur·rice·s de la mobilité pour
co-construire et expérimenter **Mon Compte Mobilité****

En quelques mots...

Lauréat de l'appel à programme CEE 2019, [Mon Compte Mobilité](#) (MOB) est un service numérique qui permet aux collectivités, aux entreprises et aux opérateurs de mobilité (transports en commun, covoiturage, vélos...) de mieux comprendre les déplacements des citoyen.ne.s, salarié.e.s ou client.e.s, et d'encourager par des mécanismes d'incitation l'usage des mobilités durables (partagées, actives, moins polluantes). Cette nouvelle plateforme, inspirée du Compte de formation, comprend un compte personnel unique pour les citoyen.ne.s et une interface pour les collectivités et employeurs.

Le développement de ce commun numérique sera incrémental et expérimenté sur 3 territoires pilotes en 2021 et 2022, dans une approche collaborative, en partenariat avec plusieurs collectivités, employeurs et acteur.rice.s de la mobilité. Cette expérimentation permettra de valider la solution et les conditions de son industrialisation pour fin 2022.

Dans ce cadre, la [Fabrique des Mobilités](#), en partenariat avec [Capgemini Invent](#), lance aujourd'hui l'appel à manifestation d'intérêt « AMI MOB » pour accélérer la co-construction et l'expérimentation de ce service numérique innovant. En particulier, elle souhaite associer deux nouveaux territoires pilotes à l'expérimentation, inviter d'autres entreprises à co-construire la solution, et fédérer une communauté d'acteurs de la mobilité autour de ce commun.



En savoir plus sur :

La Fabrique des Mobilités

La Fabrique des Mobilités est un catalyseur et accélérateur dans l'écosystème de la mobilité. Son rôle est de rassembler tous les acteurs volontaires, les projets de mobilité, de capitaliser les retours d'expérience pour faire émerger une culture commune de l'innovation dans l'action et faire évoluer le secteur vers une mobilité plus responsable et durable par la création et le partage de communs.

La Fabrique des Mobilités considère qu'à l'ère du numérique, il est nécessaire de relier les acteur•rice•s de la mobilité afin de construire ensemble des ressources communes: plateformes technologiques, données ouvertes, logiciels libres, connaissances, retours d'expérience, protocoles, territoires d'expérimentation... Le partage de ces ressources facilite non seulement l'entrée de petits acteurs qui les utilisent pour prototyper et tester leurs idées mais peut également servir d'accélérateur pour des acteur•rice•s de plus grande taille qui peuvent alors se concentrer sur de nouvelles solutions durables.

L'enjeu des travaux rassemblés sur ce wiki est de permettre aux acteur•rice•s de la mobilité de s'appuyer sur des communs existants ou d'en créer de nouveaux pour se développer plus rapidement tout en s'inscrivant au cœur des enjeux sociétaux et écologiques. Être adhérent•e de la Fabrique des Mobilités implique non seulement de faire partie d'un réseau d'acteur•rice•s identifié•e•s par leur volonté de changer le paradigme de la mobilité mais également de porter avec elle toutes les ressources créées pour y arriver et en créer de nouvelles.

Capgemini Invent

Capgemini Invent est la marque d'innovation digitale, de conseil et de transformation du groupe Capgemini qui aide les décideur•euse•s à concevoir et construire le futur de leurs organisations. Forte de plus de 6 000 collaborateur•rice•s, basé•e•s dans plus de 30 bureaux et 22 studios de création à travers le monde, Capgemini Invent conjugue une expertise en stratégie, technologies, data science et creative design, avec des connaissances sectorielles approfondies pour bâtir les solutions digitales et business models de demain.

Capgemini est un leader mondial, responsable et multiculturel, regroupant 270 000 personnes dans près de 50 pays. Partenaire stratégique des entreprises pour la transformation de leurs activités en tirant profit de toute la puissance de la technologie, le Groupe est guidé au quotidien par sa raison d'être : libérer les

énergies humaines par la technologie pour un avenir inclusif et durable. Fort de plus de 50 ans d'expérience et d'une grande expertise des différents secteurs d'activité, Capgemini est reconnu par ses clients pour répondre à l'ensemble de leurs besoins, de la stratégie et du design jusqu'au management des opérations, en tirant parti des innovations dans les domaines en perpétuelle évolution du cloud, de la data, de l'Intelligence Artificielle, de la connectivité, des logiciels, de l'ingénierie digitale et des plateformes. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros en 2020.



Sommaire

En quelques mots...	1
En savoir plus sur :	2
La Fabrique des Mobilités	2
Capgemini Invent	2
Sommaire	4
1. Mon Compte Mobilité, un commun pour encourager les mobilités durables	5
Constat et genèse	5
Ambition	5
Solution	6
Philosophie	6
Premiers cas d'usage	6
Expérimentation	7
2. Où en est MOB?	8
Calendrier prévisionnel	8
Phase de cadrage (phase 1)	8
Phase de développement du premier prototype (phase 2)	8
3. Pourquoi cet appel à manifestation d'intérêt ?	9
4. A qui s'adresse l'appel à manifestation d'intérêt ?	10
5. Collectivités territoriales	11
A. Devenir un territoire pilote d'expérimentation	12
Objectifs	12
Bénéfices de l'expérimentation	13
Modalités de collaboration	14
Financement	15
Comment?	15
B. Rejoindre un réseau de territoires et de collectivités territoriales	16
Objectifs	16
Bénéfices de l'intégration du réseau	16
Modalités de collaboration	17
Comment?	17
6. Entreprises et organisations	17
A. Participer aux ateliers de co-conception du Compte MOB	19
Objectifs	19
Bénéfices des ateliers	20
Modalités de collaboration	20
Comment?	21
B. Expérimenter le compte MOB dans votre entreprise	21
8. Calendrier global	22
9. Contacts	22

1. Mon Compte Mobilité, un commun pour encourager les mobilités durables

Constat et genèse

Le secteur de la mobilité en France compte pour 25% des émissions de CO2, le véhicule thermique personnel demeurant aujourd'hui le moyen de transport privilégié pour les déplacements quotidiens, avec encore un fort taux d'autosolisme (véhicule utilisé par une seule personne et non partagé). De nombreuses initiatives visent à lutter contre ce constat et encourager les mutations vers une mobilité plus durable, cependant, les parties prenantes peinent à offrir une cohérence d'ensemble sur tous les aspects de la mobilité autant du point de vue des utilisateur•rice•s que des institutions, notamment en termes de flux de données et d'offres.

Cette mutation vers les mobilités durables est entravée par:

- Le manque de coordination des politiques d'incitation publiques et privées,
- Le manque de partage des données de mobilité au sein des parties prenantes,
- La méconnaissance des citoyen•ne•s des aides existantes pour se déplacer,
- La complexité des procédures de remboursement de ces aides.

Dans le cadre de l'Appel à Programme CEE de 2019, Capgemini et La Fabrique des Mobilités (les porteurs du projet) ont présenté à l'État et l'ADEME, le programme Mon Compte Mobilité (MOB) qui a été retenu et financé par Total et Carfuel, ainsi que par l'Ademe, dans le cadre de la [Convention](#) issue de l'appel à programme.

Son objectif est de déployer une plateforme d'échange de données et de services permettant aux différentes parties prenantes (collectivités, entreprises, opérateurs de mobilité) de favoriser efficacement les mobilités durables auprès de leurs utilisateur•rice•s (citoyen•ne•s et/ou salarié•e•s).

Ambition

MOB est un programme qui a pour ambition de :

- Réduire massivement l'usage de la voiture individuelle et accélérer les mutations, les changements de pratiques de mobilité dans les territoires pour les rendre plus durables et accessibles à tou•te•s, et (report modal),
- Améliorer le pilotage des politiques de mobilité en récupérant notamment la donnée d'usage,
- Simplifier l'expérience utilisateur•rice des citoyen•ne•s et/ou salarié•e•s.

Solution

Le programme MOB repose sur la création d'une plateforme de services inclusifs qui, en interconnectant et en favorisant les échanges de données entre les collectivités, les entreprises, les opérateurs de transport, et les citoyen·ne·s, permet:

- la création d'un compte personnel unique permettant à chaque citoyen·ne d'accéder simplement à toutes ses aides et ses offres de mobilités durables, accordées par l'État, les collectivités ou son entreprise, où qu'il·elle aille, et à terme, de recevoir des conseils personnalisés
- La mise à disposition d'outils permettant aux collectivités et aux entreprises, via une interface et un tableau de bord, un pilotage optimisé de leur plan d'aide à la mobilité durable. Les territoires pilotes pourront choisir de les expérimenter sous forme de plateforme de service ou de brique à intégrer au système de mobilité existant ou dans leur projet de MaaS (*Mobility as a Service*).

Cette solution collaborative au service des aides à la mobilité durable permettra aux financeurs d'aides (collectivités et entreprises) de :

- Mieux comprendre les déplacements sur le territoire grâce à l'échange sécurisé de données nominatives ou anonymisées selon l'usage, les finalités et les bénéficiaires,
- Encourager par des mécanismes d'incitation, les mobilités durables (transports publics, mobilités partagées, mobilités actives, transports privés à faible émission, mobilités solidaires...).

Philosophie

L'originalité et la philosophie du programme MOB s'appuient sur l'innovation collaborative et ouverte, d'un ensemble d'acteur·rice·s hétérogènes, motivé·e·s par la création d'un **commun** - ressource ouverte (libre de droits) au service de tou·te·s, qui sera porté à l'issue du programme par un acteur neutre, **tiers de confiance**.

Premiers cas d'usage

Mon Compte Mobilité repose sur 4 cas d'usage :

- Une brique centrale « Mon Compte Mobilité », inspirée du [Compte de Formation](#), qui permet à chaque citoyen·ne d'avoir un compte personnel pour visualiser ses droits de mobilités, les offres de mobilité sur son territoire, son impact carbone et gérer ses données personnelles
- Une interface d'orchestration pour les collectivités pour mieux organiser les politiques mobilités à l'échelle locale, véritable outil de gestion des dispositifs d'incitation à l'usage des mobilités durables permettant de promouvoir des aides existantes ou créer de nouvelles aides (bonus écologique et prime à la

conversion, mise en place de mécanismes d'aides et de restrictions modulable en fonction des usages, socialement plus acceptables, pour accompagner la transition vers les **Zones à Faibles Émissions (ZFE)**, aides pour gérer les pics de pollution... ([Voir plus d'exemples d'incitations ici](#))

- Une interface "Employeur" qui permet aux entreprises de gérer de façon plus fluide leur politique mobilité et les indemnités dont bénéficient leurs salarié•e•s (Prime Transport, Forfait Mobilités Durables...) et ainsi d'en faire un outil d'attractivité, tout en étant un levier d'action sur leur impact carbone.
- Des connecteurs entre MOB, les MaaS et opérateurs de mobilités, afin de faciliter les démarches d'aide de leurs client•e•s et de favoriser la demande d'offres de mobilité décarbonée.

Dans un premier temps, les fonctionnalités à destination du compte MOB seront développées pour faciliter leur intégration dans la plateforme de services (MaaS) d'une collectivité et les opérateurs de services qui lui sont rattachés. A terme, elle proposera des solutions pour les collectivités qui n'ont pas encore de MaaS ou de projet de MaaS.

Expérimentation

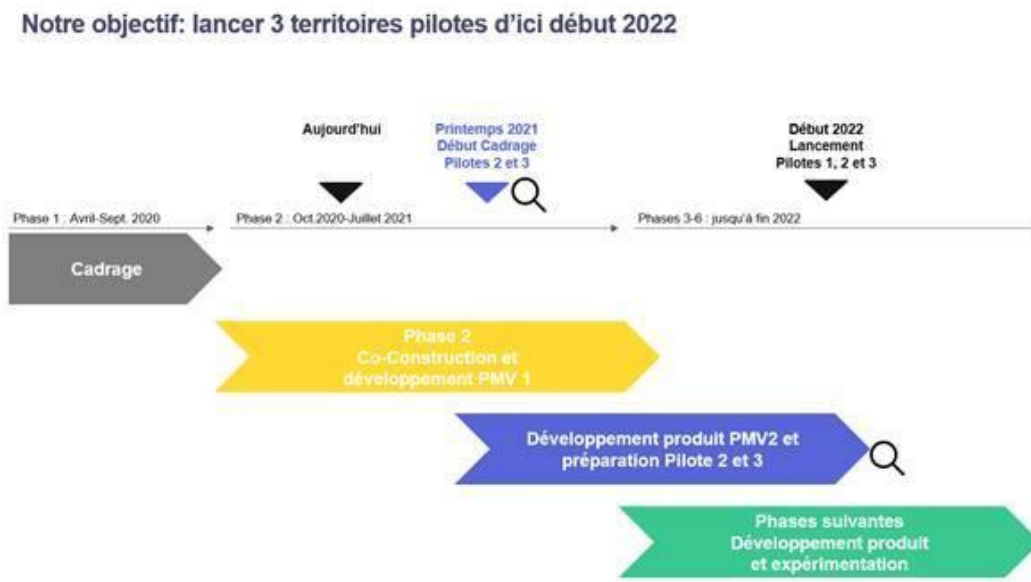
Le développement du service, porté par La Fabrique des Mobilités et Capgemini, sera incrémental et expérimenté sur 3 territoires pilotes en 2021 et 2022, en partenariat avec plusieurs Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM), employeurs et acteur•rice•s de la mobilité.

Cette expérimentation permettra de valider la solution et les conditions de son industrialisation pour fin 2022. Il sera ensuite porté par un tiers de confiance, neutre, sous la tutelle de l'Etat.

En savoir plus	Présentation de MOB Site web MOB
Rejoindre l'écosystème	Forum des MOBinautes
Se tenir informé.e	Page LinkedIn Newsletter

2. Où en est MOB?

Calendrier prévisionnel



Phase de cadrage (phase 1)

La phase d'étude et de cadrage stratégique s'est achevée l'été dernier.

[L'étude est disponible sur le site MOB ici](#)

Phase de développement du premier prototype (phase 2)

La conception et le développement du produit minimum viable a débuté en octobre dernier: une version 0 du prototype sortira en avril et sera accessible sur demande sur un espace dédié pour tester les fonctions de visualisation et de recherche des aides nationales (indépendamment de la création d'un compte). Le référentiel d'aide sera complété par les aides des territoires pilotes à venir.

Le code et la documentation de ce PMV0 seront mis à disposition des développeur•euse•s intéressé•e•s sur le site et pourront être librement consultés et exploités dans les conditions de licences Open Source Software (OSS).

Parallèlement, plusieurs ateliers fonctionnels et techniques ont été menés avec un territoire pilote intéressé par l'expérimentation, qui souhaite intégrer le compte et les services MOB dans son application de mobilité servicielle (MaaS). Le lancement de l'expérimentation (la mise en service sur le territoire) de ce pilote est prévu début 2022.

Par ailleurs, un premier atelier de conception avec un panel d'employeurs, également intéressés par le projet MOB, a eu lieu en janvier 2021, suivi d'un second courant avril. Le premier atelier a permis aux porteurs du projet de recueillir :

- leur retour d'expérience sur la mise en œuvre de leur plan de mobilité, leurs négociations annuelles obligatoires et la question de la mise en œuvre du Forfait Mobilités Durables
- leurs pertinentes contributions sur les différents parcours client et tableau de bord employeur de pilotage proposées.

En savoir plus sur l'approche
fonctionnelle du PMV1 et PMV2

[Présentation de MOB](#)

3. Pourquoi cet appel à manifestation d'intérêt ?

MOB s'inscrit dans une démarche d'innovation collaborative et ouverte à toutes contributions. C'est un projet innovant, ambitieux, qui doit être développé et expérimenté dans un contexte environnemental, social et sanitaire complexe et urgent.

Relevez avec nous le challenge ! Pour accélérer la co-construction et l'expérimentation de ce commun, la Fabrique des Mobilités et Capgemini Invent lancent aujourd'hui cet appel manifestation d'intérêt « AMI MOB ».

Les **objectifs prioritaires** de l'AMI MOB sont de :

1. Associer dès maintenant à l'expérimentation **deux nouveaux territoires pilotes** pour la conception et développement d'un produit minimum viable adapté à leur territoire, pour un déploiement (mise en service) sur le territoire début 2022.
2. Associer des **entreprises**, implantées ou non sur les 3 territoires pilotes qui seront identifiés à l'issue de l'AMI, pour poursuivre la co-construction de la solution, dans le cadre de nos ateliers employeurs.

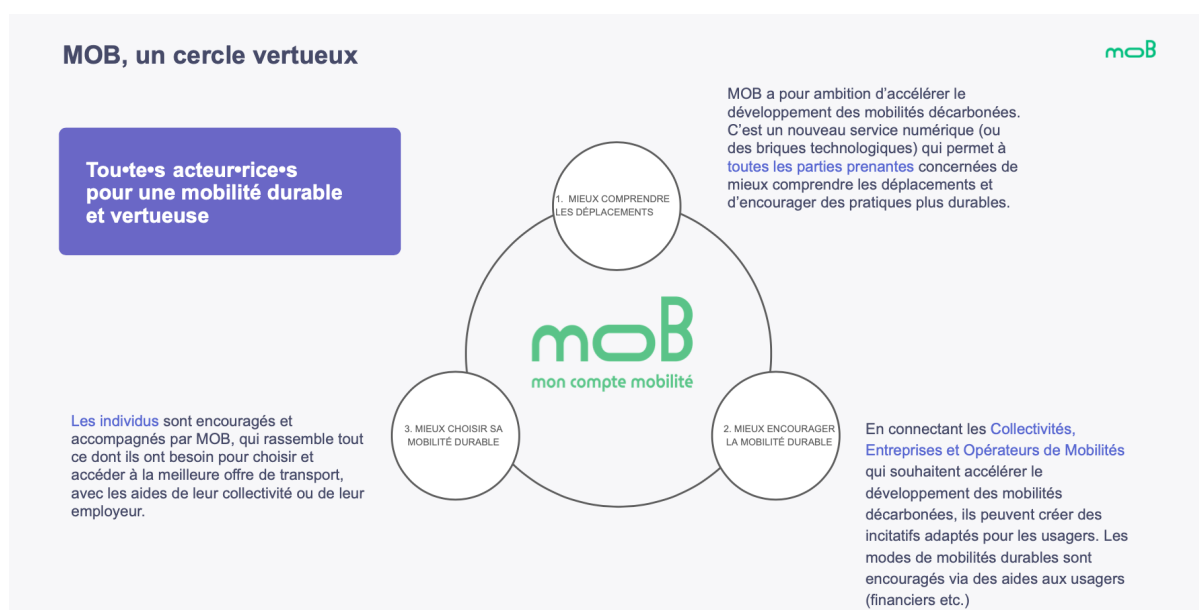
Plus largement cet AMI a pour objet de fédérer une **communauté d'observateur•rice•s et de contributeur•rice•s** regroupant les collectivités, les employeurs et les acteur•rice•s de la mobilité pour échanger sur notre [forum](#) et notre réseau [Linkedin](#), partager leurs expériences, identifier leurs besoins, s'inspirer mutuellement.

4. A qui s'adresse l'appel à manifestation d'intérêt ?

Nous sommes tous et toutes potentiellement acteur•rice•s de la mobilité vertueuse. AO, collectivités, entreprises, opérateurs de mobilités, et citoyen•ne•s. Cette conviction fait partie de la signature de MOB. Nous pouvons contribuer ensemble à répondre aux enjeux environnementaux et sociaux (report modal, solidarité, qualité de vie) et amorcer un cercle vertueux:

En échangeant mieux leurs données,

1. Les collectivités et les entreprises peuvent définir et financer la mobilité vertueuse à travers des aides
2. Les opérateurs de mobilités peuvent développer une offre de mobilité plus durable éligibles à ces aides
3. Les salarié.e.s peuvent mieux choisir leur mobilité durable en fonction de ces aides et de ces offres.



C'est pourquoi, nous souhaitons rassembler l'ensemble des acteur•rice•s de ce cercle vertueux:

- Les collectivités territoriales à différentes échelles : élu•e•s et technicien•ne•s des secteurs de la mobilité, de l'aménagement du territoire, de l'innovation territoriale, urbaine, sociale, du développement économique, de l'open data, etc.
- Les employeurs: RSE, RH, service paie....
- Les opérateurs de mobilités et prestataires de services autour de la mobilité et de l'aide à la mobilité : start-ups, entreprises, assos des secteurs de la

mobilité (notamment solidaire), du numérique, de l'innovation territoriale, urbaine, sociale, de l'open data, professionnel•le•s de l'aménagement et de la mobilité, etc.

- Les citoyen.ne.s, salarié.e•s ou pas, avec ou sans emploi, en situation précaire ou pas, étudiant.e•s...

5. Collectivités territoriales

Confortés par la **loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités** (LOM) les territoires sont devenus LES acteurs majeurs de la mise en œuvre de la politique de mobilité. Cette mise en œuvre requiert d'agir sur la stratégie territoriale, et d'encourager, non seulement la mise à disposition de services de mobilité durable (tels que les transports en commun, les mobilités partagées et actives...), mais aussi l'usage de ces modes de mobilité durables à travers la mise en place de mécanisme d'aides ou d'incitations non financières plus efficaces et solidaires.

En effet, consacrant un droit à la mobilité, la loi pose un nouveau cadre pour favoriser l'exercice effectif de la compétence mobilité à la bonne échelle territoriale, sous la responsabilité des Autorités Organisatrices de Mobilités (AOM), en favorisant notamment les relations entre les intercommunalités, les régions et les entreprises et se fixent les objectifs suivants: sortir de la dépendance automobile ; accélérer le développement des nouvelles mobilités en facilitant le déploiement de nouveaux services numériques multimodaux ; concourir à la transition écologique en développant les mobilités actives (politiques cyclables, marche).

MOB permettra non seulement de répondre pleinement aux objectifs précités mais aussi aux attentes des citoyen.nes exprimées à travers une des propositions de la **Convention Citoyenne pour le Climat**: offrir aux citoyen•ne•s un accès unifié à l'ensemble des informations utiles par la centralisation des données et informations relatives aux transports; la visibilité globale de l'ensemble des moyens de transports disponibles au sein d'un territoire, l'accès aux informations sur les aides et dispositifs auxquels les citoyen•ne•s ont accès; une gestion de cette plateforme au niveau national par un opérateur sous la tutelle de l'État.

**En savoir plus sur l'approche
fonctionnelle du PMV1 et PMV2**

[Présentation de MOB](#)

Le succès du projet passe notamment par la qualité des contributions lors de la phase d'adaptation des prototypes et par leur expérimentation dans 3 territoires pilotes.

Une première agglomération a déjà rejoint les porteurs du projet.

- A. Nous cherchons deux autres collectivités à l'échelle d'une région ou d'une métropole et ses agglomérations pour étendre notre expérimentation.

- B. Par ailleurs, la constitution et la structuration d'un réseau de territoires et de collectivités territoriales est nécessaire pour préparer l'industrialisation du projet. La Fabrique des Mobilités propose pour cela de constituer un réseau qu'elle animerait, en s'appuyant sur les outils dédiés au travail collaboratif dont elle dispose (chat, forum, cloud, wiki), pour faciliter le déploiement de dynamiques d'échange, de veille et de collaboration sur ce sujet.

A. Devenir un territoire pilote d'expérimentation

L'appel à manifestation d'intérêt AMI MOB a pour objectif d'accélérer la conception et l'expérimentation de la solution MOB avec le premier territoire pilote, en s'associant avec deux nouveaux territoires pilotes dès maintenant pour un lancement (mise en service) début 2022.

Objectifs

- Élaborer des solutions adaptées aux territoires, en phase avec les besoins et les attentes identifiés des habitant•e•s, les entreprises et les opérateurs de transports, en particulier ceux qui bénéficient d'une délégation de service publique
- Coordonner les efforts autour d'un projet concret, qui permettent à chacun de repenser et ajuster la proposition de valeur,
- Co-concevoir une solution et des dispositifs d'incitation qui nous permettent de mieux documenter son impact sur le développement des mobilités durables dans le quotidien : échange sécurisé de données, développement d'outils et d'interfaces, de mesures, de méthode partagée,
- Développer des ressources ouvertes et partagées pour faciliter la mise en œuvre de ces solutions, de les standardiser quand c'est possible pour permettre leur réutilisation, et éventuellement leur mise en réseau
- Agrandir votre réseau et la communauté d'intérêt MOB de la Fabrique des Mobilités !

Bénéfices de l'expérimentation

1. Comprendre de façon plus précise la mobilité des citoyens

Les territoires pilotes pourront disposer d'une meilleure vision des usages et de leur évolution sur leur territoire pour appuyer leurs décisions en matière d'orchestration la mobilité des citoyen•ne•s et pour mieux répondre à leurs attentes.

En particulier, les territoires pilotes pourront:

- Avoir accès à un outil clé en main de tableau de bord permettant de piloter le budget mobilité, en avance de phase d'un futur déploiement à d'autres territoires.
- Simplifier le processus de validation des demandes d'aides et réduire les étapes administratives au bénéfice de l'administration et des citoyen•ne•s
- Obtenir des informations certifiées sur l'impact carbone des déplacements des citoyens via leurs habitudes de déplacements

2. Adapter sa politique d'incitatifs au plus proche des aspirations des citoyen•ne•s

- Identifier les aides à la mobilité les plus populaires parmi les citoyen•ne•s

3. Associer les parties prenantes autour de votre projet

Ce projet a la vertu de mettre en relation différents acteur•rice•s participant à la promotion de la mobilité durable sur le territoire et la production d'un commun soutenu par l'Etat. Il permet de créer sur le territoire pilote des synergies entre collectivités et employeurs pour renforcer l'efficacité de leurs actions sur le changement des comportements des citoyen•ne•s. En outre, les territoires ou collectivités sélectionnées seront en contact direct avec le Ministère et les porteurs du projet.

- Avoir une place centrale au sein d'un écosystème d'acteurs-clés de la mobilité (entreprises, opérateurs de mobilité, citoyen•ne•s) afin de définir avec eux des services impactants et innovants soutenus par l'Etat
- Bénéficier en outre de l'écosystème d'acteurs de la mobilité et d'employeurs déjà mobilisés autour du projet.

4. Améliorer votre image auprès de vos citoyen•ne•s et partenaires

- Bénéficier d'une image positive de précurseur en matière de mobilités durables et solidaires dans le cadre de leur communication.

- A cet effet, les porteurs du projet mettront à leur disposition l'ensemble de ses supports de communication sous forme d'un kit de communication ([une première version est disponible ici](#)).

Modalités de collaboration

1. Les territoires pilotes ou la collectivité participeront sur la période de développement de la plateforme à la co-conception du projet avec pour objectif de :

- Contribuer au cadrage technico-fonctionnel de la plateforme : définition des cas d'usage à mettre en place sur le territoire, des interfaces homme-machine de la plateforme et la priorisation des développements.
- Contribuer aux tests de fonctionnement de la plateforme au fur et à mesure des développements
- Préparer le lancement de la plateforme en termes de plan de communication et de déploiement, de montée en compétence des agents concernés et de mise en place d'éventuels processus au sein de l'organisation (Voir le [kit de communication MOB](#) qui sera mise à jour pour la phase d'expérimentation).

Cette mobilisation prendra principalement la forme d'ateliers de travail sur un rythme bimensuel à hebdomadaire en fonction des périodes. Le conventionnement pour l'expérimentation sera réalisé en parallèle de ces travaux.

Exemple d'organisation avec le territoire pilote 1 :



2. Au lancement de plateforme, les territoires pilotes contribueront :

- Au suivi du déploiement
- A la remontée de retours pour l'amélioration de l'outil
- A la priorisation des développements pour les montées de version.

Financement

La création de Mon Compte Mobilité est pris en charge par un financement CEE

Le territoire pilote n'aura à sa charge que le co-financement :

- Des actions de communication locale pour le lancement de l'expérimentation
- De l'implémentation de la demi-interface des MaaS / plateformes de mobilité avec le Compte Mobilité

Ces points seront détaillés par une convention de partenariat qui sera convenue entre les porteurs du projet et chaque territoire pilote.

Comment?

En contactant directement les porteurs du projet

Amandine RICHAUD-CRAMBES
La Fabrique des Mobilités
Directrice Générale

amandine@fabmob.io

Vanessa OUAKNIN
Capgemini Invent
Directrice Projet

vanessa.ouaknin@capgemini.com

Frédéric NICOLAÏDIS
La Fabrique des Mobilités
Chef de Projet

frederic@fabmob.io

Emmanuelle BRODARD
Capgemini Invent
Chef de Projet

emmanuelle.brodard@capgemini.com

B. Rejoindre un réseau de territoires et de collectivités territoriales

L'appel à manifestation d'intérêt « AMI MOB » a également pour objectif d'accélérer le développement de la solution MOB en fédérant une communauté de collectivités intéressées pour suivre les évolutions du projet sur les territoires pilotes, ou mieux, pour contribuer au développement du projet.

Objectifs

- Permettre aux différentes collectivités et territoires de se rencontrer, d'échanger et de partager les initiatives déjà mises en place dans leur territoire ainsi que les difficultés rencontrées et les enjeux,
- Construire ensemble des outils et méthodes qui facilitent la mise en œuvre de la solution MOB dans les territoires: diagnostic du territoire, recueil des besoins des habitants, identification des ressources locales, d'évaluation des expérimentations, etc.
- Visibiliser les travaux réalisés dans le cadre du programme Mon Compte Mobilité par les différentes collectivités et territoires,
- Préparer et organiser l'industrialisation future de MOB sur l'ensemble du territoire
- Identifier des indicateurs utiles aux territoires qui constitueraient la base d'analyse du déploiement de MOB.

Bénéfices de l'intégration du réseau

- Mieux comprendre les atouts de MOB (moteur de recherche d'aides personnalisées, boîte à outil de pilotage et de gestion des aides, numérisation sécurisée des démarches d'attribution des aides...) ou les solutions qu'elle envisagent d'intégrer (registre de preuve de covoiturage, traceurs, coffre-fort numérique) et leur intégration future dans leur stratégie de politique publique de mobilité (par exemple, dans un projet de MaaS ou une solution plus décentralisée)
- Bénéficier de retour d'expérience des autres territoires (stratégie, initiatives, cas d'usages innovants...) en matière de dispositifs d'incitation (type de dispositifs, démarches d'attribution des aides simplifiées), leur pilotage (paramétrage des campagnes de pilotages, objectifs, résultats), bénéficier des cas d'usages développés pour les territoires pilotes
- Bénéficier de l'écosystème de la mobilité et d'employeurs déjà mobilisés autour du projet, et comprendre ainsi leurs enjeux propres (offre de mobilitésn difficultés de mise en oeuvre du forfait mobilités durables), pour mieux les

associer à la mise en oeuvre de votre politique publique et les faire contribuer à vos objectifs sociaux et environnementaux

- **Se positionner comme 2 et 3 pilotes**

Modalités de collaboration

- Intégrer le réseau
- Alimenter les discussions et les débats en partageant l'expérience de votre territoire, vos cas d'usages, vos attentes,
- Vous impliquer sur le forum
- Partager vos attentes et votre politique de mobilités, les outils que vous avez déjà mis en place et ceux que vous attendez
- Relayer le projet auprès de votre réseau et canaux de communication (le cas échéant en utilisant [le kit de communication MOB disponible ici](#)).

Comment?

En contactant directement les porteurs du projet

<p>Amandine RICHAUD-CRAMBES La Fabrique des Mobilités Directrice Générale</p> <p>amandine@fabmob.io</p>	<p>Vanessa OUAKNIN Capgemini Invent Directrice Projet</p> <p>vanessa.ouaknin@capgemini.com</p>
<p>Frédéric NICOLAÏDIS La Fabrique des Mobilités Chef de Projet</p> <p>frederic@fabmob.io</p>	<p>Emmanuelle BRODARD Capgemini Invent Chef de Projet</p> <p>emmanuelle.brodard@capgemini.com</p>

6. Entreprises et organisations

30 à 70% du bilan carbone des entreprises repose sur la mobilité des salariés, et en particulier le trajet domicile-travail. Ce pourquoi la Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019 dont les objectifs sont de réduire l'usage de la voiture personnelle et favoriser les mobilités actives et partagées, encourage les entreprises et organisations (associations, organisations publiques, écoles...) à organiser la mobilité professionnelle - un enjeu social, environnemental et organisationnel -

notamment à travers des négociations annuelles obligatoires avec les partenaires sociaux, la réalisation des plans de mobilités entreprises et notamment la mise en oeuvre de dispositifs d'aides tels que le forfait mobilités durables (FMD) - une exonération fiscale et sociale de la prise en charge par l'employeur des frais de trajet des salarié•e•s (vélo, covoiturage, véhicule électrique, hybride, à hydrogène....

Mais concrètement comment mettre en oeuvre les dispositifs de la LOM et ses règlements d'application. Comment intégrer le FMD dans son plan de déplacement entreprise? Répondra-t-il aux attentes de mes salarié•e•s ou faudra-t-il mettre en place d'autres types d'incitation? Comment s'assurer que ces incitations répondront aux objectifs sociaux et environnementaux de mon entreprise? Comment les évaluer?

L'ambition de Mon Compte MOB est de proposer aux entreprises et aux organisations une solution collaborative au service des aides à la mobilité qui répondent à ces questions.

Avec MOB, les entreprises et les organisations pourront dans le cadre de la mise en oeuvre de leur plan de mobilités :

- mieux comprendre la mobilité de leurs salarié•e•s à travers un tableau de bord et des indicateurs clés qui leur permettront de mieux définir leur stratégie RSE/RH et leur plan de mobilité,
- simplifier la gestion des aides financières (Prime Transports en Commun, Forfaits Mobilités Durables...) ou non financières (Challenge Vélo...) qu'elle met en place dans le cadre de ces stratégies
- Et pourquoi pas, accéder à des services complémentaires (par exemple, des outils ou du conseils pour la réalisation concrète d'un plan d'action de mobilité) d'entreprises tierces connectées à MOB.

Les motivations des entreprises qui ont rejoint le projet MOB aujourd'hui sont avant tout liées à leurs engagements RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) et QVT (Qualité de Vie au Travail): améliorer leur bilan carbone (essentiellement tributaire de la mobilité des salarié•e•s) mais aussi avoir un impact positif direct sur le bien-être, la motivation et la fidélité des salarié•e•s. Plusieurs études prouvent que les déplacements quotidiens peuvent peser sérieusement sur la qualité de vie au travail et que la localisation de l'emploi est un des premiers critères de choix d'un travail. Ainsi, faciliter l'accès aux sites en proposant des aides et des alternatives aux salarié•e•s peut s'avérer être une stratégie RH payante. Les plans d'aides à la mobilité sont également un critère d'attraction des talents et contribuent positivement à la marque employeur.

A ces enjeux RSE et QVT viennent également s'ajouter des considérations sanitaires et économiques. Face à un usage des transports en commun en baisse,

ils voient dans les dispositifs d'incitation une solution pour aider leur salarié•e•s à faire face à la crise du Covid19 en les encourageant à utiliser des mobilités actives (vélo) ou partagées (covoiturage) plutôt que leur voiture personnelle, tout en mettant en place des solutions de travail à distance. Enfin, une politique d'aides peut s'avérer être un très bon calcul économique pour les entreprises. En effet, pour certaines d'entre elles qui remboursent déjà une grande partie des abonnements de transport en commun de leurs salariés, la mise en œuvre du Forfait Mobilités Durables permet de distribuer une prime appréciable aux salariés, sans pour autant dépenser beaucoup. Ainsi, le salarié disposera d'une plus grande liberté quant au choix du transport pour ses trajets quotidiens.

Par conséquent, si vous êtes une entreprise ou une organisation, intéressée par le projet Mon Compte Mobilité en tant qu'utilisatrice potentielle ou en tant que fournisseurs de services de mobilités aux entreprises et/ou d'aides à l'élaboration d'un plan de mobilité, nous vous proposons:

- A. Dès maintenant de participer aux ateliers de conception du compte MOB
- B. Potentiellement, d'expérimenter la solution en avant première dans votre entreprise

A. Participer aux ateliers de co-conception du Compte MOB

Objectifs

Les objectifs de cet AMI sont d'associer des entreprises, implantées ou non sur l'un des territoires pilotes à venir, à la co-construction de la solution dans le cadre d'ateliers employeurs pour s'assurer que la solution MOB est adaptée aux besoins des entreprises et ceux de leur salarié•e•s.

En particulier, votre collaboration permettra de:

- Identifier vos besoins et ceux de vos salarié.e.s (notamment au regard de vos ambitions RSE et RH en matière de mobilité des salarié•e•s)
- Identifier vos contraintes (Procédure RH, Service Paie, Système d'informations existants...)
- Challenger la proposition de valeur de la solution et la définition des parcours utilisateur
- Agrandir votre réseau à travers le développement d'une communauté d'intérêt autour de MOB!

Bénéfices des ateliers

- Mieux comprendre les atouts de MOB (moteur de recherche d'aides personnalisées, boîte à outil de pilotage et de gestion des aides, numérisation sécurisée des démarches d'attribution des aides...) ou les solutions qu'elle envisagent d'intégrer (registre de preuve de covoiturage, traceurs, coffre-fort numérique) et leur intégration future dans leur stratégie de politique publique de mobilité
- Bénéficiaire de retour d'expérience des autres entreprises : stratégie, initiatives, cas d'usages innovants...) en matière de stratégie dispositifs d'incitation (type de dispositifs, démarches d'attribution des aides simplifiées), leur pilotage (paramétrage des campagnes de pilotages, objectifs, résultats), bénéficiaire des cas d'usages développés pour les territoires pilotes
- Bénéficiaire de l'écosystème de la mobilité et d'employeurs déjà mobilisés autour du projet, et comprendre ainsi leurs enjeux propres (offre de mobilités? difficultés de mise en oeuvre du forfait mobilités durables), pour mieux les associer à la mise en oeuvre de leur plan de mobilité et les faire contribuer à vos objectifs sociaux et environnementaux
- Se positionner comme entreprise pilote dans le cadre de la phase d'expérimentation lorsque les territoires pilotes seront révélés

[Découvrez le compte rendu de l'Atelier#1 de janvier 2021](#)

Modalités de collaboration

- Intégrer les ateliers employeurs et participer à l'élaboration de la solution MOB et d'outils adaptés à votre entreprise. Cette mobilisation prendra principalement la forme d'ateliers de travail facultatifs sur un rythme mensuel
- Vous impliquer dans les ateliers.
- Alimenter les discussions et les débats en partageant l'expérience de votre entreprise, vos cas d'usages, vos attentes,
- Relayer le projet auprès de son réseau et sur vos canaux de communication (le cas échéant en utilisant le [kit de communication MOB disponible ici](#)).

Comment?

Si vous êtes intéressé•e•s pour participer à l'atelier ou tout simplement rejoindre la communauté d'intérêt MOB, contactez directement les porteurs du projet

Amandine RICHAUD-CRAMBES La Fabrique des Mobilités Directrice Générale amandine@fabmob.io	Vanessa OUAKNIN Capgemini Invent Directrice Projet vanessa.ouaknin@capgemini.com
Frédéric NICOLAÏDIS La Fabrique des Mobilités Chef de Projet frederic@fabmob.io	Emmanuelle BRODARD Capgemini Invent Chef de Projet emmanuelle.brodard@capgemini.com

B. Expérimenter le compte MOB dans votre entreprise

Au-delà des ateliers employeurs de co-conception (section A ci-dessus), nous recherchons dès maintenant des entreprises pilotes (grandes entreprises, PME, TPE, associations, organisations publiques, universités et écoles...) qui seraient intéressées pour **expérimenter MOB** dans leur entreprise.

Les bénéfices de l'expérimentation de MOB au sein de son entreprise sont:

1. Simplifier l'organisation de sa politique de mobilité

- Avoir accès à un outil clé en main de tableau de bord permettant de piloter mon budget mobilité
- Obtenir des informations certifiées sur l'impact carbone de mon entreprise via les habitudes de déplacements des salarié•e•s, l'impact des trajets professionnels et des trajets domicile - travail
- Simplifier le processus de validation des demandes d'aides et réduire le risque de fraude via une automatisation de la validation des justificatifs
- Obtenir un outil de création d'aide à la mobilité (particulièrement pour les entreprises non équipées à date)

2. Bénéficier d'un écosystème de la mobilité

- Pouvoir faire de la veille des aides existantes proposées par les collectivités
- Étendre le champ des possibles des aides proposées aux salarié•e•s (via notamment l'interfaçage avec les MSP)

3. Améliorer sa marque employeur

- Avoir un rôle de prescripteur auprès des salariés pour changer les comportements via des challenges et recommandations

8. Calendrier global (Prolongation)

Date limite d'envoi des réponses: **31 mai 2021**

Sélection des territoires et entreprises du **1er juin au 30 juin 2021**

9. Contacts

Amandine RICHAUD-CRAMBES La Fabrique des Mobilités Directrice Générale amandine@fabmob.io	Vanessa OUAKNIN Capgemini Invent Directrice Projet vanessa.ouaknin@capgemini.com
Frédéric NICOLAÏDIS La Fabrique des Mobilités Chef de Projet frederic@fabmob.io	Emmanuelle BRODARD Capgemini Invent Chef de Projet emmanuelle.brodard@capgemini.com

